



*Municipalité de
Napierville*

MRC
Jardins-de-Napierville



Invitation officielle

Aux citoyens de la municipalité de Napierville

La municipalité Régionale de comté Les Jardins-de-Napierville, votre municipalité et le Parc Safari sont fières de vous inviter à visiter le Parc Safari à l'occasion du 50^{ème} Anniversaire de l'entreprise, fleuron touristique de la Montérégie ou des milliers d'entre nous ont déjà travaillé.

L'invitation à visiter le Parc est faite à des conditions qui s'apparentent à celle des années 70.

Sur présentation de cette lettre à la Billetterie du Parc Safari, aux dates convenues, le prix d'admission par personne, à bord d'un même véhicule automobile, sera de cinq (5) dollars par personne. À la Billetterie sera demandé au conducteur du véhicule de présenter son permis de conduire montrant qu'il réside dans une municipalité des Jardins-de-Napierville.

La capacité d'accueil du Parc étant limitée, les visites s'étendent sur trois (3) semaines en août et l'invitation sera aussi valable les weekends de septembre, du vendredi au dimanche. Durant la haute saison tous les services sont offerts : en septembre, le parc aquatique est fermé.

Le conseil de Napierville et la MRC des Jardins-de-Napierville se réjouissent de l'opportunité qui nous est offerte de revoir le Parc Safari alors qu'il entreprend un deuxième cinquantenaire.

Calendrier des visites :

L/D 8/14 août : Hemmingford (canton), Hemmingford (village), Saint-Bernard-de-Lacolle et Saint-Patrice-de-Sherrington.

L/D 15/22 août : Saint-Rémi, Saint-Michel, Saint-Édouard, Saint-Jacques-le-Mineur

L/D 22-28 août : Napierville, Saint-Cyprien-de-Napierville, Saint-Patrice-de-Sherrington, Sainte-Clotilde